

Feuguerolles-Bully, le 18 septembre 2019



Objet : précisions sur les modalités du transport scolaire 2019/2020

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je vous transmets le retour des services de la Région sur les demandes formulées lors des réunions de rentrée réalisées avec les équipes enseignantes. Afin de limiter les risques de perte des cartes, la possibilité de conserver les cartes de transport à domicile et de ne confier qu'une photocopie à vos enfants avait été évoquée.

Aussi je suis en mesure de vous confirmer l'accord des services de la Région sur cette modalité. **Vous pouvez donc confier une photocopie recto/verso de la carte de transport à votre enfant** et conserver l'originale à votre domicile.

Ensuite, je tiens à apporter un correctif sur les horaires qui vous ont été communiqués en fin d'année dernière. Les horaires qui vous ont été communiqués correspondent aux **horaires de départ du bus de l'arrêt**.

Enfin, après ces premières semaines et un échange avec l'équipe enseignante, nous constatons que les bus n'arrivent pas suffisamment tôt à l'école le matin pour permettre de débiter sereinement la journée. Aussi il convient d'avancer de 5 minutes les horaires de départ des bus le matin.

Les horaires qui seront appliqués à partir du lundi 30 septembre 2019 sont les suivants :

	Bully	Vieux	Maltot
Départ de l'arrêt (vers l'école)	8h08	8h15	8h31
Départ de l'arrêt (retour du soir)	17h05	17h15	17h23

Pour garantir la fluidité du service et surtout la sécurité des accès, merci :

- d'arriver 5 minutes avant l'horaire du bus : stationnement et arrivée à la zone de montée/descente,
- de ne pas perturber les riverains et le bus : pas de stationnement devant un portail, pas de stationnement empêchant la circulation du bus...
- d'attendre calmement le bus avec un recul minimum à la route ;
- de quitter son stationnement en toute sécurité : pas de marche arrière sur un axe important, veiller à avoir de la visibilité...

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président
en charge du transport scolaire

Jean-Georges PARIS